

Objet : Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Pays de Mortagne qui se déroulera le :

**Le mercredi 2 octobre 2024
à 18h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

- 1/ Entreprise BEGEIN : convention spéciale de déversement des eaux usées industrielles.
- 2/ Fixation des tarifs d'assainissement - part collectivité - et du forfait puits à compter du 1er janvier 2025
- 3/ Fixation des tarifs des participations aux frais de branchement à compter du 1er janvier 2025
- 4/ Fixation des tarifs des participations pour le financement de l'assainissement collectif et pour le financement de l'assainissement collectif "assimilés domestiques" à compter du 1er janvier 2025
- 5/ Convention relative à la facturation redevance assainissement collectif
- 6/ Création du poste technicien VRD
- 7/ Approbation révision allégée n°1 - ZAE
- 8/ Avenant n°2 à la convention de financement n°31 relative au fonds territorial résilience
- 9/ Chanverrie - station d'épuration, lot 5 : résiliation du marché avec A3SN
- 10/ Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la CAO du groupement avec communauté de communes pays des herbiers - gestion déchetteries
- 11/ Convention prestation chômage avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Vendée
- 12/ Répartition de l'enveloppe FPIC 2024
- 13/ DM BP 43300 2024 (FPIC 2024, lissage cession matériels SCT Pôle Ouest)
- 14/ DM BA SPAC EU n°43301 (Charges financières emprunts taux révisibles - variables)
- 15/ DM BA SEOM n°43302 (basculement des crédits relatifs aux travaux de modification du dispositif débourbeur - déshuileur des eaux de l'aire de lavage des camions BOM de la section d'investissement à la section de Exploitation et inscription des crédits correspondants au versement de l'indemnisation versée par l'assurance dommage ouvrage pour contribuer à les financer; ajout de crédits pour financer les créances irrécouvrables admises en non-valeur, la régularisation positive de la contribution TRVALIS 2023, l'inscription de crédits pour financer les annulations de titres de recettes sur exercices antérieurs) ;
- 16/ DM BA Pépinières n°43307 (Augmentation de crédits au 60612 Chap. 11 / 75888 chap 75 pour 2 000 € HT ;
- 17/ Révision libre Attribution de Compensation 2024
- 18/ Octroi d'un Fonds de Concours exceptionnels à la Commune de Mortagne-sur-Sèvre pour financer des travaux d'aménagement d'un logement pour héberger des étudiants internes en médecine générale financé par une subvention de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays-de-la-Loire ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Guillaume JEAN



Communauté de Communes du Pays de Mortagne

21, rue Johannes Gutenberg - CS 80055 - La Verrie - 85130 CHANVERRIE

☎ 02 51 63 06 06 - ✉ contact@mortagne-vendee.fr

N° SIRET : 248 500 662 00015 - 7346 - Code APE : 8411Z